



GROUPE DE RECHERCHE
ET D'INFORMATION
SUR LA PAIX ET LA SÉCURITÉ

•
467 chaussée de Louvain
B – 1030 Bruxelles
Tél. : +32 (0)2 241 84 20
Fax : +32 (0)2 245 19 33
Courriel : admi@grip.org
Internet : www.grip.org
Twitter : [@grip_org](https://twitter.com/grip_org)
Facebook : GRIP.1979

Le Groupe de recherche et d'information sur la paix et la sécurité (GRIP) est un centre de recherche indépendant fondé à Bruxelles en 1979.

Composé de vingt membres permanents et d'un vaste réseau de chercheurs associés, en Belgique et à l'étranger, le GRIP dispose d'une expertise reconnue sur les questions d'armement et de désarmement (production, législation, contrôle des transferts, non-prolifération), la prévention et la gestion des conflits (en particulier sur le continent africain), l'intégration européenne en matière de défense et de sécurité, et les enjeux stratégiques asiatiques.

En tant qu'éditeur, ses nombreuses publications renforcent cette démarche de diffusion de l'information. En 1990, le GRIP a été désigné « Messenger de la Paix » par le Secrétaire général de l'ONU, Javier Pérez de Cuéllar, en reconnaissance de « Sa contribution précieuse à l'action menée en faveur de la paix ».



Le GRIP bénéficie du soutien
du Service de l'Éducation
permanente de la Fédération
Wallonie-Bruxelles.

NOTE D'ANALYSE – 12 juillet 2019

LEDURE Noémie, *Monitoring de la stabilité régionale dans le bassin sahélien et en Afrique de l'Ouest – avril à juin 2019*, Note d'Analyse du GRIP, 12 juillet 2019, Bruxelles.

<https://www.grip.org/fr/node/2795>



NOTE D'ANALYSE

MONITORING DE LA STABILITÉ RÉGIONALE DANS LE BASSIN SAHÉLIEN ET EN AFRIQUE DE L'OUEST

Avril à juin 2019

Par **Noémie Ledure**

12 juillet 2019

Résumé

Ce monitoring trimestriel, [publié par le GRIP depuis 2011](#), a pour but de suivre la situation sécuritaire en Afrique de l'Ouest avec un accent plus particulier sur le **Burkina Faso**, la **Côte d'Ivoire**, la **Guinée**, le **Mali**, le **Niger** et le **Sénégal**. Il se penche sur les questions de sécurité interne au sens large, les tensions régionales, la criminalité et les trafics transfrontaliers.

Abstract

MONITORING OF REGIONAL STABILITY IN THE SAHEL REGION AND IN WEST AFRICA

This quarterly monitoring, [published by GRIP since 2011](#), aims to monitor the security situation in West Africa with a focus on **Burkina Faso**, **Côte d'Ivoire**, **Guinea**, **Mali**, **Niger** and **Senegal**. It examines in particular broad internal security issues, regional tensions, and cross-border and transnational crimes.

Sommaire

- I - TENSIONS ET STABILITÉ RÉGIONALES..... 3**
 - A. Burkina Faso 3
 - B. Côte d’Ivoire 7
 - C. Guinée 10
 - D. Mali 12
 - E. Niger..... 16
 - F. Sénégal 18
- II – THÉMATIQUES ET INITIATIVES SOUS-RÉGIONALES 21**
- III – TERRORISME ET CRIMINALITÉ TRANSFRONTALIÈRE 22**
 - A. Coopération antiterroriste au Sahel 23
 - B. Trafics et activités illégales..... 24
- Pour aller plus loin 25**

I - TENSIONS ET STABILITÉ RÉGIONALES

A. Burkina Faso

Rappel du dernier [monitoring](#) (janvier à mars 2019)

- Démission du gouvernement de Paul Kaba Thiéba
- Multiplication des attaques terroristes dans le Nord et l'Est du pays
- Massacre de Yirgou : 49 personnes tuées dans le Centre-Nord
- Lancement de l'opération militaire Otapuanu dans le Centre et le Centre-Est
- Reprise du procès du putsch manqué de 2015 : audition des principaux accusés

1. Gouvernance et vie institutionnelle

Consultations pour le dialogue politique : l'opposition pose ses conditions

Le Président Roch Marc Christian Kaboré a entamé début mai des consultations en vue de l'organisation d'un dialogue politique à propos des élections à venir et de la situation sécuritaire du Burkina. L'opposition, au travers de son chef de file Zéphirin Diabré, a annoncé accepter de participer à ce dialogue, à [condition](#) que les modalités de mise en œuvre des décisions soient plus précisément définies.

Course à la présidentielle de 2020 : annonces de candidatures

Gilbert Ouédraogo (AFD-RDA) a [annoncé](#) sa candidature aux élections présidentielles de 2020. Ce proche de l'ancien président Blaise Compaoré a été [investi](#) par son parti, l'AFD-RDA, ex-parti unique au pouvoir et qui n'avait plus [présenté](#) de candidats à l'élection présidentielle depuis le début des années 90. Le député et ancien ministre de la Culture Tahirou Barry, arrivé troisième aux dernières élections présidentielles, a également [annoncé](#) sa candidature. Il se présentera sous la bannière du MCR.

2. Sécurité

Attaques contre les soldats et les civils dans le Nord et l'Est du pays

La situation sécuritaire continue de se dégrader au Burkina Faso suite à la multiplication des attaques terroristes contre les populations civiles dans le Nord et l'Est du pays. 75 civils ont perdu la vie ce trimestre lors de ces attaques ([30 mars](#), [31 mars](#), [23 avril](#), [7 mai](#), [17 mai](#), [26 mai](#), [8 juin](#), [9 juin](#), [18 juin](#), [22 juin](#)). Plusieurs civils ont également été victimes d'enlèvements : deux chauffeurs de camions-citernes et leurs apprentis ont été enlevés dans la province de Soum (Nord) le [20 avril](#), un ambulancier a été kidnappé au centre de santé de Bourzanga (Nord) le [6 mai](#), deux installateurs de panneaux solaires ont été enlevés à Nasséré (Nord) le [14 mai](#), et le maire de Gorgadji (Nord) et son chauffeur ont été enlevés le [15 mai](#).

Les forces de défense et de sécurité ont également été visées par plusieurs attaques, principalement dans le Nord et l'Est du pays ([1^{er} avril](#), [10 avril](#), [11 avril](#), [12 avril](#), [29 avril](#), [14 mai](#), [23 mai](#), [4 juin](#)).

La plupart de ces attaques n'ont pas été revendiquées. Selon le politologue Ismaila Kane ces [incidents sécuritaires](#) sont le fait de coupeurs de route, de milices d'auto-défense et de groupes armés se revendiquant du djihad. Les [groupes](#) terroristes Ansarul Islam, État islamique au Grand Sahara (ISGS) et Groupe de Soutien à l'Islam et aux Musulmans (GSIM) sont présents dans le nord et l'est du pays.

Violences communautaires : plus de 60 morts à Arbinda au début du trimestre

Au moins 62 personnes ont été [tuées](#) dans la commune d'Arbinda (Nord) entre le 31 mars et le 2 avril. Le gouvernement a [annoncé](#) que 32 personnes avaient été tuées par des terroristes tandis que 30 autres avaient perdu la vie suite à des affrontements communautaires entre populations Korumba, Peul et Mossi. Dans la nuit du 31 mars au 1^{er} avril, des hommes armés non-identifiés ont tué un leader religieux ainsi que son fils aîné et son neveu, provoquant dans les jours suivants des représailles

communautaires dans les villages aux alentours. Des hommes armés ont alors pourchassé et tué les villageois survivants avant d'enlever une dizaine d'entre eux. Le chercheur Gilles Yabi dans une [tribune à Jeune Afrique](#), met en garde contre une communautarisation des conflits, qui tend à diluer les responsabilités individuelles des criminels qui orchestrent les attaques meurtrières et donnent à penser qu'il s'agit de rivalités ancestrales.

Les violences dans la région d'Arbinda et de [Silgadji](#) ont poussé environ [2 000](#) personnes à rejoindre la capitale. C'est la première fois que des personnes déplacées provenant de cette localité se rendent à Ouagadougou. Dans son rapport de situation du 6 juin, [OCHA](#) estime que plus d'un million de personnes auront besoin d'assistance humanitaire et que plus de 90 000 personnes ont été forcées de quitter leurs foyers depuis le début de l'année dans le pays.

Multiplication des attaques contre les lieux de culte dans le Nord du pays

Au cours du trimestre, plusieurs lieux de culte dans le Nord du Burkina ont été pris pour cible par des hommes armés non identifiés, faisant plusieurs victimes et provoquant une grande inquiétude parmi la population chrétienne du pays. Le [8 avril](#), 6 personnes dont un pasteur ont été tuées dans un temple à Sirgadji. Le [12 mai](#), 6 personnes ont perdu la vie lors d'une attaque pendant la messe à Dablo. L'église a ensuite été incendiée. Le [13 mai](#), 10 personnes ont été enlevées à Zimtenga alors qu'elles revenaient d'une procession religieuse. Les ravisseurs ont ensuite relâché les mineurs et ont tué 4 personnes. Le [26 mai](#), 4 fidèles ont été tués dans l'église de Toulfé.

Lors de la troisième Conférence épiscopale régionale d'Afrique de l'Ouest, qui s'est tenue à Ouagadougou au mois de mai, les représentants de la communauté catholique ouest-africaine ont [abordé](#) la question des violences dirigées vers la communauté chrétienne au Burkina. Ils ont lancé un [appel](#) aux leaders religieux afin de « dénoncer toute instrumentalisation de la religion, en particulier les assassinats perpétrés au nom de Dieu. »

Le politologue Ismaila Kane a [avancé](#) quelques pistes de réflexions quant aux raisons qui poussent les groupes terroristes armés à cibler leurs attaques contre la communauté chrétienne. Selon lui, les violences contre les églises chrétiennes traduisent une volonté de provoquer des tensions entre communautés religieuses. De plus, pour diverses raisons les chrétiens burkinabè sont particulièrement identifiés à l'État : s'attaquer à la communauté chrétienne signifie donc s'attaquer à l'État.

Opérations militaires anti-terroristes

Lancée en mars passé dans l'Est du pays (voir précédent [monitoring](#)), l'opération Otapuanu a, selon le chef d'état-major général des armées, « [atteint](#) ses objectifs », sans donner plus de détails sur le bilan de l'opération. Elle aurait cependant provoqué des replis de présumés terroristes sur les territoires togolais et béninois (voir *infra* pour les conséquences béninoises). Au début du mois d'avril, les forces armées togolaises ont en effet [arrêté](#) plus d'une vingtaine de djihadistes en provenance du Burkina Faso. C'est la première fois que des djihadistes burkinabè sont officiellement arrêtés sur le sol togolais. Des djihadistes ont également été arrêtés au Burkina par les forces de l'opération Otapuanu, parmi lesquels [Oumarou](#) Diallo. Ce proche d'Amadou Kouffa avait été un des premiers à s'implanter dans l'Est du Burkina, où il dirigeait une katiba de plusieurs dizaines d'hommes.

Le Bénin, espérant contrer les avancées des djihadistes repoussés par Otapuanu, a [lancé](#) le 24 avril l'opération Djidjoho à la frontière avec le Burkina. Quelques jours après le lancement de cette opération, deux touristes français et leur guide béninois ont été enlevés dans le parc de la Pendjari au Bénin. Une opération conjointe entre les forces françaises (Barkhane), américaines et burkinabè a permis la libération de quatre otages, dont les deux Français¹. Il apparaît que les otages étaient en transit au Burkina avant d'être acheminés vers le Mali. L'enlèvement n'a pas été [revendiqué](#), tout comme l'assassinat du guide béninois dont le corps avait été retrouvé quelques jours après la disparition des touristes. Deux militaires français ont perdu la vie lors de cette opération.

1. Une Américaine et une Sud-Coréenne ont également été libérées.

L'opération Doofu (« déraciner » en langue peul), une autre opération militaire des forces armées burkinabè, a été [lancée](#) au mois de mai dans les régions du Sahel, du Nord et du Centre-Nord.

La force française Barkhane a également [mené](#) du 20 mai au 3 juin une opération en coopération avec les forces armées burkinabè dans le Nord du pays, près du Gourma malien. C'est la première fois depuis 2018 que Barkhane et l'armée burkinabè mènent une mission conjointe. Une dizaine de présumés djihadistes a été [neutralisée](#).

Limogeage des gouverneurs des régions en proie aux attaques

Le 8 mai, le Président burkinabè a [limogé](#) les gouverneurs de cinq régions, dont quatre en proie aux attaques djihadistes : Est, Sahel, Centre-Nord, Nord et Centre-Sud. Aucun commentaire n'a été fait quant à la raison de ces limogeages. Les nouveaux gouverneurs sont pour la plupart des administrateurs civils (Centre-Nord et Nord) ou des officiers (Est et Sahel).

Aide à la lutte contre le terrorisme

En visite au Burkina Faso, première étape de sa tournée sahélienne, la chancelière allemande Angela Merkel a [réaffirmé](#) le soutien² de son pays aux efforts burkinabè pour lutter contre le terrorisme. L'Allemagne a en effet consenti à une aide de 46 millions d'euros pour la lutte contre l'insécurité, et devrait assortir cette aide de formations et d'équipements militaires. Cinq millions d'euros ont également été promis pour l'aide au développement. Les États-Unis ont également [annoncé](#) un don d'équipements militaires au Burkina Faso (postes de transmission, véhicules cargo trucks, camions-citernes, supports pour mitrailleuses adaptables aux véhicules de l'armée burkinabè), qui devraient être livrés aux forces armées burkinabè d'ici fin 2019.

L'ancien Président Blaise Compaoré, en exil en Côte d'Ivoire, a [envoyé](#) début avril une lettre au Président actuel, Roch Kaboré, dans laquelle il affirme sa « disponibilité et son soutien » face à la dégradation de la situation sécuritaire au Burkina. Le geste de Compaoré a été bien [accueilli](#) par les partisans d'une réconciliation nationale, mais l'opinion publique est restée sceptique quant à la sincérité de cette démarche. Le [contenu](#) exact de la lettre n'a pas été diffusé.

3. Dossiers judiciaires

Reprise du procès du putsch : la parole aux parties civiles

Repoussé pendant plusieurs semaines à cause des mouvements de grève des magistrats (*voir infra*), le procès du putsch manqué de 2015 a [repris](#) le 11 juin avec les plaidoiries des parties civiles. Le général Djibril Bassolé, souffrant, a [suivi](#) les plaidoiries depuis sa résidence surveillée. Parmi la soixantaine de victimes invitées à [témoigner](#) des événements du 16 septembre 2015, plusieurs d'entre elles ont rapporté que des soldats du [RSP](#) (Régiment de sécurité présidentielle) avaient tiré sur des civils non armés. Ensuite, le parquet militaire a présenté son réquisitoire : le procureur a [requis](#) la prison à vie contre les généraux Djibril Bassolé et Gilbert Diendéré, ce dernier ayant été désigné comme l'instigateur principal du putsch. Les plaidoiries de la défense seront présentées lors de la reprise du procès fin juin.

Extradition de François Compaoré

Le gouvernement burkinabè s'est [réjoui](#) de la décision de la Cour de Cassation française de [valider](#) l'extradition de François Compaoré vers le Burkina Faso. Mis en cause dans l'enquête concernant le journaliste Norbert Zongo, assassiné en 1998, le frère de l'ancien Président Blaise Compaoré, arrêté en 2017, était sous le coup d'un mandat d'arrêt international (*voir le [monitoring](#) de juillet à septembre 2017*). Cette décision d'extradition doit encore être accompagnée d'un décret gouvernemental français pour être effective.

2. Voir à ce sujet DE LABBEY QUITERIE, [Vers une montée en puissance de l'engagement allemand dans la sécurité en Afrique de l'Ouest ?](#), Éclairage du GRIP, 28 mai 2018, Bruxelles.

Le procès du colonel Auguste Denise Barry reporté sine die

Déjà repoussé deux fois, le procès du colonel Auguste Denise Barry a été [reporté](#) sine die le 16 mai. Arrêté en 2017, Auguste Barry, ancien ministre de la Sécurité sous la transition, est soupçonné de tentative de déstabilisation du pouvoir de Kaboré.

Révision du Code pénal concernant la diffusion d'images lors d'attaques terroristes

Le parlement burkinabé a [adopté](#)³ le 21 juin un projet de loi portant modification du Code pénal. Cette loi a pour objectif d'encadrer la diffusion d'images et d'informations lors d'attaques terroristes au Burkina et [permettrait](#) l'imposition de peines de prison pouvant aller jusqu'à dix ans en cas de diffusion d'informations relatives à des opérations militaires (localisations, armes, etc.). Les organisations de liberté de la presse et de défense des droits de l'homme ont estimé que cette loi constituait une atteinte à la liberté de la presse et ont parlé d'un recul démocratique. *Amnesty International* a [évoqué](#) pour sa part une restriction des libertés publiques, en particulier la liberté d'expression.

Lenteur de la justice : colère des familles des victimes du massacre de Yirgou

Le 22 juin, une centaine de personnes s'étaient [rassemblées](#) devant le Palais de justice à Ouagadougou pour dénoncer la lenteur des procédures relatives au massacre de Yirgou, qui avait fait près de 50 morts au mois de janvier dans le Nord du pays (voir précédent [monitoring](#)). Six mois après les événements, [aucune](#) arrestation n'a encore été effectuée, alors que des suspects avaient été [identifiés](#) par le procureur.

4. Société civile et mouvements sociaux

Présimètre : la note du Président en légère baisse

La plateforme de veille citoyenne « [Présimètre](#) » a effectué auprès de la population burkinabé son sondage d'opinion sur le mandat du Président, qui a obtenu une note de [4,72](#) sur 10 pour le premier semestre de 2019, soit une baisse de 0,36 points par rapport à la même période en 2018.

Grève des avocats

Les avocats ont [mené](#) une grève de plusieurs semaines dans tout le pays, paralysant l'ensemble du système judiciaire et provoquant retards et reports d'audiences. Cette grève est menée suite à la grève des agents de la sécurité pénitentiaire en octobre 2018. Les agents n'ayant pas repris le travail, les visites et les transferts de détenus sont suspendus. Les avocats ont alors entamé une grève pour exiger du gouvernement le respect des droits des détenus et des prévenus.

5. Gestion des ressources naturelles

Polémique autour du choix de la forêt de Kua pour la construction d'un hôpital chinois

Un hôpital subventionné par la Chine devrait voir le jour dans la [forêt](#) de Kua, à Bobo-Dioulasso (Ouest du Burkina). Le choix de cette forêt, classée depuis 1936, et sa déclassification [autorisée](#) par les autorités locales ont été critiqués par les forestiers et les associations environnementales qui, tout en s'opposant à la construction du complexe hospitalier, ont reconnu l'aspect salubre de l'initiative. La Chine a indiqué avoir suivi toutes les procédures en concertation avec le Burkina tandis que le ministre des Affaires étrangères burkinabé Alpha Barry a [affirmé](#) n'avoir vu « aucune forêt » lors de sa visite du site. Quatre autres sites avaient été proposés aux partenaires chinois.

Accord de co-gestion des parcs entre le Niger, le Bénin et le Burkina Faso

Les ministres des Affaires étrangères burkinabé et nigérien ont [signé](#) le 13 mai à Bruxelles un accord de co-gestion pour les parcs W, Arly et Pendjari qu'ils partagent avec le Bénin.

3. 103 députés sur 127 ont voté en faveur de ce projet de loi. Plusieurs députés de l'opposition avaient [quitté](#) l'Assemblée avant le vote.

Cet accord, déjà signé par le Bénin, permettra une gestion commune des parcs au travers d'actions de développement. Les trois pays espèrent ainsi préserver l'écosystème de ces parcs et favoriser le tourisme.

B. Côte d'Ivoire

Rappel du dernier [monitoring](#) (janvier à mars 2019)

- Démission de Guillaume Soro de son poste de président de l'Assemblée nationale
- Le Sénat n'est pas encore installé
- Libération sous condition de Laurent Gbagbo et Charles Blé Goudé
- Grève des enseignants du primaire, du secondaire et du supérieur

1. Gouvernance et vie institutionnelle

Vie politique

Les chefs traditionnels du Grand Sud ont [rencontré](#) à plusieurs reprises à la fois Alassane Ouattara (RHDP) et Henri Konan Bédié (PDCI) pour une mission de médiation dans une optique de dialogue et de réconciliation nationale. Les chefs traditionnels ont laissé entendre au terme de leurs rencontres qu'il y avait de l'espoir pour une reprise du dialogue entre les deux opposants.

Au début du mois de mai, des émissaires du PDCI ont par ailleurs été [envoyés](#) à Bruxelles pour rencontrer Laurent Gbagbo (FPI), en résidence en Belgique depuis sa libération (voir [monitoring](#) précédent). Au cœur des échanges figurait la question de la mise en place d'une plateforme de l'opposition, emmenée par le PDCI et complétée par les deux branches rivales du FPI (celle de Gbagbo et celle d'Affi N'Guessan). Le camp de Gbagbo s'est montré divisé face à cette possibilité, certains souhaitant rejoindre la plateforme proposée par HKB tandis que d'autres préféreraient rester une « voie alternative » au travers du EDS, la coalition d'opposition pro-Gbagbo (composée du RPP, de l'AIRD, de l'UNG et du FPI). La deuxième branche du FPI, dirigée par Pascal Affi N'Guessan, n'a pas apprécié cette visite à Laurent Gbagbo qu'elle ne reconnaît pas comme le président légitime du FPI. Fin mai, le FPI de Gbagbo a [annoncé](#) vouloir également rencontrer d'autres formations politiques, dont le RHDP du Président Ouattara, dans une vision de réconciliation nationale.

L'ancien président de l'Assemblée nationale ivoirienne, Guillaume Soro, et son successeur, Amadou Soumahoro (voir [monitoring](#) précédent), se sont par ailleurs [disputés](#) la présidence de l'Assemblée parlementaire de la Francophonie. En tant que vice-Président de l'Assemblée de l'OIF, Soro aurait dû recevoir la présidence mais sa démission de l'Assemblée nationale ivoirienne au début de l'année a changé la donne. Soumahoro, soutenu par Ouattara, estime dès lors que ce poste lui revient de droit. La Côte d'Ivoire doit organiser et accueillir au mois de juillet la 45^e session de l'Assemblée parlementaire de la Francophonie, mais un report peut être envisagé si les querelles internes ne sont pas réglées d'ici-là.

Futures élections de 2020

Les rencontres entre le gouvernement, l'opposition et la société civile autour de la réforme de la Commission électorale indépendante (CEI), lancées en janvier 2019 (voir précédent [monitoring](#)), ont [pris fin](#) le 19 juin. Cette dernière rencontre a été boycottée par plusieurs partis de l'opposition, qui ne sont toujours pas satisfaits des résultats atteints et dénoncent une simple restructuration de la CEI et non une vraie réforme en profondeur. La question de la répartition des sièges reste très problématique, la classe politique et la société civile réclamant chacun la majorité des sièges.

Alors que le Président ivoirien Alassane Ouattara [continue](#) d'entretenir le doute sur un possible troisième mandat (anticonstitutionnel pour l'opposition), d'autres ténors de la politique ivoirienne se sont positionnés comme de potentiels candidats aux élections de 2020.

L'ancien président de l'Assemblée nationale, Guillaume Soro, a effectué une [tourné](#) « d'information » dans le Nord du pays en avril et en mai, et est allé à la rencontre de la population, des chefs traditionnels et des représentants politiques locaux. Cette tournée dans le Nord, fief du Président et de plusieurs de ses ministres, n'a [pas plu](#) au RHDP qui s'est empressé d'envoyer des émissaires pour une mission de « désintoxication ». Bien que n'ayant pas encore officiellement annoncé sa candidature aux élections prochaines, Guillaume Soro [laisse](#) de moins en moins de place au doute quant à ses ambitions politiques. Charles Blé Goudé, libéré sous condition en février dernier (voir précédent [monitoring](#)), a annoncé ne [pas vouloir](#) être candidat pour les élections présidentielles de 2020 mais ne se cache pas de vouloir un jour « [diriger](#) son pays ». Il a également déclaré souhaiter le retour de Laurent Gbagbo en Côte d'Ivoire.

Le Sénat fait enfin sa rentrée, le Bureau de l'Assemblée nationale élu

Après plus d'un an d'attente (voir [monitoring](#) d'octobre à décembre 2018), le Sénat a enfin fait sa rentrée officielle le 11 avril. Le Président Ouattara a en effet [publié](#) le 3 avril la liste des 33 sénateurs manquants à l'opérationnalisation du Sénat. Ces 33 sénateurs, parmi lesquels 11 femmes, sont principalement issus du RHDP et iront rejoindre les 66 autres sénateurs désignés depuis mars 2018⁴. Le Président du Sénat, Jeannot Ahassou-Kouadio, vice-président du PDCI, a par ailleurs quitté sa formation pour rejoindre le parti de Ouattara, non sans avoir subi des pressions de part et d'autre⁵. Dans la foulée, quelques cadres du PDCI ont profité de ce ralliement pour rejoindre également les rangs du RHDP.

Le Bureau de l'Assemblée nationale a été élu au terme d'un vote [boycotté](#) par 94 membres de l'opposition qui dénonçaient la sur-représentation du RHDP au sein de ce Bureau. En effet, selon l'article 100 de la Constitution invoqué par certains députés, « *l'opposition parlementaire dispose de droits qui lui garantissent une représentativité adéquate et effective dans toutes les instances du Parlement* ».

La Côte d'Ivoire renforce sa participation à la MINUSMA

La Côte d'Ivoire va [envoyer](#) 650 soldats supplémentaires rejoindre son contingent de la MINUSMA, quadruplant ainsi le nombre d'Ivoiriens participant à l'opération de maintien de la paix onusienne : le contingent ivoirien passerait de 150 à 800, faisant de la Côte d'Ivoire l'un des principaux fournisseurs à la mission déployée au Mali depuis 2013. Les forces armées ivoiriennes ont [participé](#) à une formation avec les forces françaises du 22 avril au 3 mai avant de rejoindre le Mali. Les soldats ivoiriens participent depuis [2017](#) à la MINUSMA.

Projet de loi sur le mariage

Fin mars, le gouvernement a [présenté](#) un projet de loi sur le mariage censé renforcer l'égalité homme-femme en Côte d'Ivoire. Ce projet de loi prévoit entre autres que le mariage doit être contracté entre un homme et une femme⁶, âgés d'au moins 18 ans tous les deux⁷. Il stipule également qu'en cas d'incapacité physique d'un des deux époux à consommer le mariage ou à procréer, un mariage peut être considéré comme nul. Selon les féministes, l'article 82 sur l'administration des biens communs du mariage constitue une avancée car les deux époux pourront prendre des décisions sur l'administration de ces biens, alors qu'actuellement seuls les hommes en ont le pouvoir.

4. Sur les 99 sénateurs qui composent la Chambre Haute, 66 sont élus au suffrage direct tandis que 33 sont désignés par le Président.

5. Le Président du Sénat rencontrait depuis quelques mois des difficultés à se positionner entre les deux partis, ce qui lui a valu de perdre la confiance d'HKB.

6. Dans la loi sur le mariage actuelle, qui date de 2013, cette précision sur le genre des mariés n'est pas présente.

7. Précédemment, un homme devait avoir 20 ans et une femme 18 ans pour pouvoir se marier.

2. Dossiers judiciaires

Recours déposé contre l'amnistie accordée par Ouattara en août 2018

Un recours « en excès de pouvoir » a été [déposé](#) par trois organisations membres de la Ligue Internationale des droits de l'Homme devant la Cour suprême ivoirienne contre l'amnistie accordée à plus de 800 prisonniers par le Président ivoirien en août 2018. L'ancienne Première dame, Simone Gbagbo, figurait parmi les amnistiés (voir [monitoring](#) de juillet à septembre 2018). Ces organisations estiment en effet qu'en agissant ainsi, le Président a nié le droit des victimes à la justice.

3. Sécurité

Conflit communautaire à Béoumi : 16 morts

Le 15 mai, une altercation entre un chauffeur de taxi-brousse malinké et un conducteur de moto-taxi baoulé a dégénéré en [affrontements](#) communautaires à Béoumi, dans le centre de la Côte d'Ivoire. À l'origine de l'altercation, une bagarre autour de places de stationnement au marché hebdomadaire de Béoumi entre les chauffeurs des deux types de véhicules. Le [bilan](#) final fait état de 16 morts, une centaine de blessés et plus de 300 personnes déplacées. 27 personnes ont été interpellées.

4. Société civile et mouvements sociaux

Procès des bombardements de Bouaké en 2004 : colère des proches des victimes

Michèle Alliot-Marie, Dominique de Villepin et Michel Barnier – respectivement ministres français de la Défense, de l'Intérieur et des Affaires étrangères en 2004 – ne seront pas [inquiétés](#) quant à leur implication dans l'affaire dite « des bombardements de Bouaké », a annoncé le 17 mai la commission des requêtes de la Cour de justice de la République (CJR) française. Pour rappel, une base de la force française « Licorne » en Côte d'Ivoire avait été bombardée en novembre 2004 dans la ville de Bouaké au centre du pays, faisant neuf morts français et tuant un civil américain.⁸ Plusieurs pilotes potentiellement impliqués dans le bombardement avaient plus tard été arrêtés à leur entrée au Togo, avant d'être relâchés quelques jours après, faute de réaction de la part des autorités françaises à Paris suite aux arrestations. C'est pourquoi la possibilité d'une enquête sur les ministres précités pour « recel de malfaiteurs », « entrave à la manifestation de la liberté » et « non-dénonciation de crime » devait être examinée par la CJR. Les proches des victimes ont exprimé leur [colère](#) face à cette décision qui, selon eux, les empêche de connaître la vérité sur les causes de ce bombardement et va à l'encontre des conclusions du dossier d'instruction.

Grève des enseignants

Après plusieurs mouvements de grève et l'apparent retour au calme au trimestre passé (voir précédent [monitoring](#)), les syndicats des enseignants des niveaux primaire et secondaire ont appelé à de nouvelles grèves du [23 au 26 avril](#) et à partir du [14 mai](#) pour quatre jours reconductibles. Ils revendiquent entre autres une amélioration de leurs conditions de travail, la revalorisation de leurs indemnités de logement, et le versement de primes. À l'annonce de la grève du 14 mai, la ministre ivoirienne de l'Éducation, Kandia Camara, a [prévenu](#) que tout enseignant partant en grève « devra en assumer les conséquences. » Le mouvement de grève a été [maintenu](#) indéfiniment.

Manifestations contre les violences faites aux femmes

Une association de femmes, *Speak for Her*, a [manifesté](#) le 25 mai à Abidjan pour dénoncer les violences faites aux femmes et les arrangements à l'amiable qui s'en suivent. Cette manifestation s'inscrit dans

8. Le bombardement avait été imputé à un avion ivoirien piloté par un mercenaire biélorusse. En réaction, le Président français de l'époque, Jacques Chirac, avait ordonné la destruction de l'entièreté de l'aviation ivoirienne. La situation avait ensuite dégénéré à Abidjan où des manifestants, qui accusaient l'armée française de vouloir renverser le Président Gbagbo, s'étaient fait tirer dessus par des soldats français.

le cadre du Lili Women Festival, un [festival](#) annuel dédié à l'art féminin et placé cette année sous le thème des violences faites aux femmes.

5. Gestions des ressources naturelles

Au début du mois de juin, la Côte d'Ivoire et le Ghana, les deux plus gros producteurs mondiaux de cacao, ont [annoncé](#) à Accra, à l'issue de négociations entre producteurs, négociants et responsables politiques, la suspension de la commercialisation des récoltes de cacao pour la saison 2020-2021 si le prix de vente n'atteignait pas 2 600 dollars la tonne. L'objectif est de garantir un prix minimum aux producteurs afin de leur permettre de vivre décemment. Cette annonce [inédite](#) s'inscrit dans le cadre du [partenariat](#) stratégique conclu en 2018 par les deux pays pour influencer les taux du marché du cacao.

C. Guinée

Rappel du dernier [monitoring](#) (janvier à mars 2019)

- Création d'un nouveau bloc d'opposition, la Convergence de l'opposition démocratique (COD)
- Prorogation du mandat des députés suite au report des élections législatives
- Refus du Président de signer le nouveau Code civil en raison d'une loi légalisant la polygamie
- Fin de la grève des enseignants

1. Gouvernance et vie institutionnelle

Nouvelle Constitution : un troisième mandat pour Alpha Condé ?

La perspective d'une nouvelle Constitution, permettant au président guinéen de remplir un troisième mandat en 2020, semble se confirmer. En effet, le Premier ministre Ibrahima Fofana a [annoncé](#) le 29 mai que l'entière du gouvernement était favorable à une nouvelle Constitution. Par ailleurs, le député Amadou Camara, président du RPG-Arc en ciel (mouvance présidentielle), a [affirmé](#) qu'un projet de nouvelle Constitution était déjà en cours d'écriture, sans que cette information ne soit officiellement confirmée. Le ministre des Affaires étrangères a en outre [envoyé](#) à ses ambassades un document comprenant « des éléments de langage » pour défendre la « nécessité d'une nouvelle Constitution », la nouvelle provoquant un tollé parmi l'opposition. Plusieurs partis de l'opposition (dont l'UFDG de Cellou Dalain Diallo et l'UFR de Sidya Touré), des membres de la société civile ainsi que des syndicats ont [annoncé](#) le 3 avril la création d'une coalition anti-troisième mandat, le Front national pour la défense de la Constitution (FNDC). Plusieurs manifestations anti-troisième mandat ont été organisées par cette coalition. Le 4 mai à Kindia, plusieurs manifestants ont été [arrêtés](#), avant d'être condamnés à trois mois de prison et une amende de 500 000 francs CFA chacun. Ils ont finalement été [acquittés](#) par la Cour d'Appel de Conakry. À N'Zérékoré, une quarantaine d'opposants ont été arrêtés lors d'une manifestation le 13 juin (durant laquelle un homme a [perdu](#) la vie et 28 autres personnes ont été [blessées](#)) et 17 d'entre eux ont été [condamnés](#) à une peine de prison assortie d'une amende. La diaspora belge a également [organisé](#) une manifestation à Bruxelles le 22 juin. Les principales organisations guinéennes de défense des droits de l'homme se sont également [inquiétées](#) de la possibilité d'un troisième mandat, dénonçant un projet « illégal et dangereux ».

Argumentant sa ferme opposition à une modification de la Constitution, le ministre guinéen de la Justice, Cheick Sako, a [présenté](#) le 20 mai sa démission dans une lettre remise au Président Alpha Condé. Il a été [remplacé](#) par Mohamed Lamine Fofana, l'actuel ministre chargé des Relations avec les institutions, qui exercera la fonction de ministre de la Justice à titre intérimaire.

L'opposition décide de siéger à l'Assemblée

Après avoir longtemps hésité à siéger à l'Assemblée suite à la prorogation du mandat des députés (voir [monitoring](#) précédent), les deux principaux partis d'opposition, l'UFDG et l'UFR, ont annoncé leur

[décision](#) de siéger à l'Assemblée « jusqu'à nouvel ordre », en dépit de l'avis défavorable de Touré (UFR) sur la question.

Élections législatives : annoncées fin 2019

L'opposition a [exigé](#) l'assainissement du fichier électoral, qu'elle qualifie de « malpropre », tandis que la CENI a [annoncé](#) que les élections législatives, initialement prévues en septembre 2018, se tiendraient pour la fin 2019. La majorité et l'opposition [peinent](#) à se mettre d'accord sur les suites à donner aux recommandations émises par un audit. L'opposition a également [dénoncé](#) le retard dans l'installation des conseillers régionaux pour les élections locales et accuse le président de vouloir garder les conseillers actuels, qui lui sont favorables politiquement.

Visite d'Alpha Condé en Côte d'Ivoire : « La MINUSMA ne sert à rien »

Lors d'une visite d'État en Côte d'Ivoire au début du mois de mai, le Président s'est montré très [critique](#) du bilan de l'opération onusienne au Mali et a déclaré que « la MINUSMA ne servait à rien », estimant que cette mission ne pouvait pas apporter la paix au Mali. Alpha Condé a également proposé que les fonds alloués à la MINUSMA par l'ONU soient reversés aux forces africaines, par exemple la Force conjointe du G5 Sahel. La Guinée est l'un des principaux contributeurs de la MINUSMA et s'apprête à [déployer](#) son 5^e bataillon au Mali.

Proposition de loi légalisant la polygamie : Alpha Condé a gain de cause

Fortement embarrassé par une proposition de loi légalisant la polygamie (voir [monitoring](#) précédent), le Président Alpha Condé a finalement obtenu gain de cause : la monogamie est devenue le régime général du mariage en Guinée. [Adopté](#) le 9 mai au Parlement, le texte du nouveau Code civil stipule que la polygamie n'est autorisée qu'avec l'accord de la première épouse. Des responsables religieux ont [appelé](#) le Président à ne pas signer ce projet de loi, arguant que la demande de l'autorisation de la première femme est contraire à l'islam, la religion [majoritaire](#) du pays.

2. Société civile

Human Rights Watch accable Alpha Condé à propos des déguerpissements

Dans un rapport datant du [18 juin](#), l'organisation de défense des droits de l'homme *Human Rights Watch* (HRW) dénonce « un mépris flagrant du respect de la dignité humaine » du gouvernement d'Alpha Condé dans la gestion des déguerpissements de Conakry (voir [monitoring](#) précédent) et a appelé les autorités à faire le nécessaire pour répondre aux conséquences des expulsions. Au mois de mai, HRW avait déjà [pointé du doigt](#) le gouvernement, désigné responsable des violences entre manifestants et forces de l'ordre qui ont causé la mort de douze personnes à Conakry en 2018. L'organisation a également dénoncé les mesures restrictives qui avaient été prises suites aux manifestations l'année passée. Alpha Condé a [répondu](#) à ces accusations en dénonçant la partialité d'HRW, qui évoque selon lui les violences policières mais n'aborde pas la question des violences exercées par les manifestants eux-mêmes. Le Président a ajouté qu'il n'avait « pas de leçons à recevoir » de la part d'organisations comme HRW.

Affrontements mortels sur le campus universitaire de Labé

Des affrontements entre forces de l'ordre et étudiants ont eu lieu le 31 mai sur le campus universitaire de Labé (au centre du pays), faisant une victime parmi les étudiants. Au départ de ces violences, une [manifestation](#) pacifique de soutien à deux étudiants renversés quelques jours plus tôt par un véhicule près du campus qui n'avaient pas été autorisés à passer leurs examens en raison de leurs blessures. Les étudiants ont décidé au début du mois de juin de [boycotter](#) les cours.

Manifestations à Fria

Le 15 mai, une manifestation a dégénéré à Fria, alors que des dizaines de femmes s'étaient rassemblées pour exiger le départ du préfet, Gnalen Condé. Plusieurs personnes ont été [blessées](#) dont un enfant par balle, rapportent des sources médicales, tandis que quelques femmes ont été

interpellées par les forces de l'ordre. Des jeunes ont également profité de la confusion pour [attaquer](#) la prison de Fria et libérer les détenus qui s'y trouvaient.

D. Mali

Rappel du dernier [monitoring](#) (janvier à mars 2019)

- Meeting du HCIM pour demander la démission du gouvernement
- Rencontres entre IBK et Soumaïla Cissé
- Violences communautaires : 36 civils tués à Kolougou, plus de 160 victimes à Ogossagou
- Situation sécuritaire préoccupante : les forces armées et les civils pris pour cibles dans le nord et le centre du pays

1. Gouvernance et vie institutionnelle

Démission du Premier ministre et de son gouvernement

Le Premier ministre Soumeylou Boubèye Meïga et son gouvernement ont démissionné le 18 avril, avant qu'une [motion](#) de censure contre le gouvernement déposée par des députés de la majorité et de l'opposition ne soit examinée par le Parlement. Quatre jours après la démission du gouvernement et suite à des [consultations](#) avec des membres de la majorité et de l'opposition, l'économiste [Boubou Cissé](#), ministre sortant des Finances et de l'Économie, a été nommé Premier ministre par le Président. Le nouveau Premier ministre a ensuite [rencontré](#) des membres de la majorité et de l'opposition avant la constitution d'un gouvernement. Le 2 mai, une quinzaine de partis de la majorité et de l'opposition ont [signé](#) un « accord politique pour la gouvernance », qui [porte](#) entre autres sur un dialogue inclusif et un apaisement du climat social. Le nouveau gouvernement, décrit comme « de large ouverture », a été [dévoilé](#) le 5 mai : plusieurs membres de l'opposition y ont fait leur entrée, comme Tiébélé Dramé (FSD) aux Affaires étrangères et Oumar Dicko (FSD/PSP) au ministère du Dialogue Social, du Travail et de la Fonction Publique. Ce gouvernement compte 32 ministres⁹ dont 9 femmes, un recul par rapport au précédent gouvernement (32 ministres dont 11 femmes). Le portefeuille de la Défense a été attribué au général putschiste Ibrahim Dahirou Dembélé.¹⁰ Aucun membre de la CMA n'a reçu de ministère, le groupe ayant [conditionné](#) son entrée au gouvernement à l'attribution de trois ministères stratégiques.

Concertation nationale sur la révision constitutionnelle

Le 16 avril, le Président IBK a [annoncé](#) la tenue d'une concertation nationale sur la révision constitutionnelle afin de discuter de l'avant-projet de la Constitution. Ce projet avait été [présenté](#) au Président au début du mois d'avril par un comité d'experts et ensuite [remis](#) aux différents partis politiques et organisations de la société civile. Plusieurs acteurs, dont la coalition d'opposition FSD ont alors [rejeté](#) ce texte, estimant qu'il fallait en priorité organiser un dialogue politique national avant de proposer un texte modifiant la Constitution. La concertation, qui devait se tenir du 23 au 28 avril, a dès lors été [reportée sine die](#) par la Présidence.

Prorogation du mandat des députés jusqu'en 2020

Les élections législatives, initialement prévues en décembre 2018, avaient été reportées *sine die* l'année passée (voir le [monitoring](#) de septembre à décembre 2018), entraînant une prolongation du mandat des députés jusqu'au 30 juin 2019. Arrivé à échéance, le mandat des députés maliens a encore

9. Le nouveau gouvernement compte 3 membres de l'opposition, 18 de la majorité présidentielle, 7 émanant de la société civile et 10 technocrates.

10. Le général Dembélé faisait partie des officiers de la junte qui a renversé le Président Amadou Toumani Touré en 2012. Il a également été poursuivi dans l'affaire des bérets rouges, avant de réintégrer l'armée.

une fois été rallongé, cette fois jusqu'en mai 2020. Un projet de loi repoussant la date de fin du mandat a été adopté à l'Assemblée le 27 juin par une large majorité.¹¹

Dans son [rapport](#) trimestriel sur la situation au Mali, le Secrétaire général des Nations unies Antonio Guterres a déclaré soutenir le report du mandat des députés, nécessaire selon lui à la mise en place de la révision constitutionnelle.

Élection d'un nouveau chef du Haut Conseil islamique du Mali (HCIM)

Chérif Ousmane Madani Haïdara a été [élu](#) comme nouveau chef du HCIM et succède donc à Mahmoud Dicko, qui ne s'est pas présenté à sa succession et a mis en cause la [légitimité](#) d'Haïdara. Le nouveau président du HCIM prône un islam tolérant et non-violent, là où Dicko incarnait au Mali une tendance rigoriste de l'islam inspirée du wahhabisme, pratiqué en Arabie saoudite.

2. Sécurité¹²

Multiplication d'affrontements communautaires au centre du pays : la MINUSMA renforce sa présence

Les affrontements entre communautés peules et dogons se sont multipliés dans la région de Mopti au cours du trimestre. Le [25 avril](#), 15 personnes ont perdu la vie dans une attaque perpétrée par des hommes habillés en chasseurs dozos contre le village de Bouldé. Le [29 avril](#), 5 membres de la milice dogon Dan Na Ambassagou, tenue pour responsable du massacre d'Ogossagou en mars 2019 (voir le précédent [monitoring](#)), ont été tués par des hommes armés non identifiés dans la région de Koro. Le [12 mai](#), des individus identifiés comme peuls ont tué le chef du village dogon de Maracabougou. Le [lendemain](#), des hommes armés habillés en tenue traditionnelle de chasseurs dozos ont attaqué le village majoritairement peul de Hèrèmakono, faisant au moins 12 victimes. Dans la nuit du [9 au 10 juin](#), le village dogon de Sobane Da a été la cible d'une attaque¹³, faisant selon les premières estimations 95 victimes. Le bilan officiel est plus tard [redescendu](#) à 35 personnes, dont 24 enfants. Suite à cette attaque, le gouverneur de la région de Mopti a été [limogé](#), et trois jours de deuil national ont été décrétés par le Président. Les [17 et 18 juin](#), deux villages dogons ont été attaqués par des membres de la communauté peule. Le bilan fait état de 41 morts. Les assaillants auraient reproché aux habitants des villages de Gangafani et Yoro d'avoir collaboré avec l'armée malienne. Un contingent de l'armée malienne a ensuite été [déployé](#) en renfort autour de ces villages afin de « sécuriser la population et leurs biens ».

La Division des droits de l'homme et de la protection de la MINUSMA a par ailleurs [rapporté](#) que depuis janvier 2018, 488 personnes peules auraient été tuées par des chasseurs traditionnels dogons tandis que 63 personnes dogons auraient perdu la vie dans des attaques perpétrées par des groupes armés d'autodéfense peuls, uniquement dans le centre du Mali. [250](#) civils auraient perdu la vie dans le centre du Mali depuis le début de l'année¹⁴.

Suite à la multiplication des incidents à caractère communautaire dans le centre du pays, le gouvernement malien a [demandé](#) au Conseil de Sécurité des Nations unies d'accroître la présence de la MINUSMA dans la région. Le 25 juin, le commandant de la force Dennis Gyllensporre, a inauguré le Secteur Centre de la MINUSMA, qui couvrira la région de Mopti. Ce quatrième Secteur de la MINUSMA devrait permettre une meilleure coordination avec les forces armées maliennes pour mieux protéger les civils et favoriser le retour de l'autorité de l'État et de l'état de droit dans la région. [Oryx](#), le plan d'urgence onusien pour le centre du Mali, a été lancé le 9 avril et devrait se terminer au mois de juillet, quand une stratégie onusienne dédiée au centre du pays prendra sa suite. Le mandat de la

11. La prorogation du mandat des députés a été adoptée avec 123 voix pour, 19 absentions et 0 voix contre.

12. Observatoire de la prospective humanitaire, « [Le contexte sécuritaire au Nord et au Centre du Mali : Les jeux d'acteurs à l'horizon 2019](#) », IRIS, août 2018.

13. Les habitants de Sobane Da ont été [brûlés vifs](#) dans leurs cases.

14. Ces chiffres datent du 6 juin 2019.

MINUSMA, [renouvelé](#) jusqu'en 2020, fait également de la situation sécuritaire au centre du Mali une priorité.

Enquête des Nations Unies sur les massacres au centre du Mali

La MINUSMA a également [publié](#) le rapport d'enquête sur les événements de Koulogon (voir précédent [monitoring](#)). Ce rapport désigne des chasseurs dozos provenant des villages voisins comme les auteurs de cette attaque. Une mission d'enquête spéciale des droits humains avait également été [déployée](#) du 25 au 29 mars par la MINUSMA dans le village d'Ogossagou (voir précédent [monitoring](#)). Les conclusions préliminaires de l'enquête ont été [publiées](#) le 2 mai : les enquêteurs ont déterminé que l'attaque qui avait fait au moins 157 morts a été menée par une centaine d'assaillants identifiés comme des chasseurs dozos et que cette attaque avait été planifiée, organisée et coordonnée. Les enquêteurs ont également découvert l'existence d'au moins trois fosses communes. La division défense des droits de l'homme de la MINUSMA a en outre [déclaré](#) que cette attaque pourrait être qualifiée de crime contre l'humanité.

Des [enquêtes](#) concernant les événements de Ogossagou, Sobane Da, Gangafani et Yoro ont également été ouvertes par le Pôle judiciaire spécialisé dans la lutte contre le terrorisme, un organisme judiciaire malien créé en 2013. D'autres dossiers concernant des tueries au Mali (une vingtaine selon le gouvernement) sont en cours de traitement par le Tribunal de grande instance malien.

Un rapport de ICG préconise le dialogue avec les djihadistes au Mali

Un [rapport](#) de *International Crisis Group* (ICG), intitulé « *Speaking with the Bad Guys : Towards Dialogue with Central Mali's Jihadists* », préconise le dialogue avec les djihadistes du centre du Mali pour atténuer les violences communautaires qui y font rage. Ce rapport propose d'établir un dialogue avec les djihadistes au travers de chefs religieux, ainsi qu'un dialogue intercommunautaire pour établir une vision commune des causes des violences et les moyens d'y faire face. Le ministre de l'Administration territoriale malien, Boubacar Alpha Ba, a [assuré](#) que le gouvernement malien est d'accord sur le principe et y travaille déjà.

Relevé des principaux incidents sécuritaires : le centre et le nord du Mali particulièrement touchés

Les soldats de la MINUSMA, les forces armées étrangères ainsi que les forces armées maliennes (FAMA) ont continué à être les cibles privilégiées des groupes armés terroristes durant ce trimestre. Depuis sa création en 2013, la MINUSMA a [enregistré](#) 198 morts parmi son personnel, la classant ainsi à la 5^e place des opérations onusiennes les plus meurtrières.

Plusieurs attaques ont été perpétrées contre la MINUSMA, faisant plusieurs morts (un Casque bleu béninois le [3 avril](#) à Kidal, un Casque bleu égyptien le [20 avril](#) dans la région de Mopti, un contractant de la MINUSMA le [14 mai](#) à Tombouctou, un Casque bleu nigérian le [18 mai](#) à Tombouctou et 3 Casques bleus tchadiens blessés le [18 mai](#) à Tessalit).

Les FAMAs ont accusé de nombreuses pertes (3 blessés le [18 avril](#) à Ménaka, 11 morts dans l'attaque [revendiquée](#) par le GSIM du camp de Guiré le [21 avril](#), un soldat tué à Acharane le [27 avril](#), 4 morts à Diafarabé le [16 mai](#), 2 gendarmes et un douanier tués à Kouri le [19 mai](#), un gendarme enlevé le [1^{er} juin](#) à Boni, un gendarme tué le [2 juin](#) à Ménaka, un policier tué le [5 juin](#) à Tonka, 2 soldats tués le [5 juin](#) dans la région de Mopti, 2 soldats tués le [16 juin](#) à Sokolo, 5 soldats tués le [18 juin](#) dans la région de Gossi, un soldat tué le [20 juin](#) dans la région de Bankass). Les forces de l'opération française Barkhane ont également été visées ce trimestre (un médecin militaire décédé le [2 avril](#) dans une attaque [revendiquée](#) par AQMI, un hélicoptère abattu par des terroristes le [14 juin](#) et faisant 3 blessés).

Les civils ont également été pris pour cible par les groupes armés terroristes au cours du trimestre. Le [25 avril](#), trois touaregs dont un membre du groupe armée GATIA ont été brûlés vifs dans la région de Gao (nord). La milice touareg a accusé l'armée malienne d'être à l'origine de ces meurtres. Du [1^{er} au 2 mai](#), 18 personnes ont été tuées par des hommes armés dans le village de Tigula (centre). Le [10 mai](#), 4 civils ont été assassinés à Bandiagara (centre).

Opérations anti-terroristes des forces armées françaises et maliennes

Les FAMas et l'opération française Barkhane ont mené plusieurs missions anti-terroristes au cours du trimestre. Du 25 mars au 1^{er} avril, Barkhane a mené l'opération [Tiésaba-Bourgou](#) conjointement avec les FAMas dans les forêts de Foularé et de Serma, proches du Burkina Faso et base arrière de nombreuses katibas. Une trentaine de terroristes a été neutralisée. Barkhane a également mené plusieurs opérations dans le Liptako du [11 avril au 1^{er} mai](#), en coordination avec les FAMas et les Forces armées nigériennes (FAN). Cette zone du Liptako-Gourma est caractérisée par une très forte présence d'engins explosifs improvisés et une forte concentration de groupes armés terroristes. Entre le 23 mai et le 1^{er} juin, les FAMas ont mené une [opération](#) de grande ampleur dans le Gourma malien afin de sécuriser l'axe Gao-Douentza sur la route nationale 16. Le [30 mai](#), les FAMas ont mené dans la région de Mopti une offensive contre des groupes armés terroristes, consistant en des tirs de harcèlement. Le [31 mai](#), une opération aéro-terrestre de la force Barkhane a neutralisé une dizaine de terroristes dans le Gourma malien. Du 7 au 19 juin, Barkhane a mené l'opération [Aconit](#), en collaboration avec les FAMas et les FAN dans le Liptako malien. Une opération aérienne a également été menée par Barkhane dans le Liptako malien le [13 juin](#) contre un groupe armé terroriste qui avait été repéré dans la région. Vingt terroristes ont été [neutralisés](#) lors de cette opération, menée conjointement avec les FAMas. Par ailleurs, trois civils ont été tués le [9 juin](#) dans l'explosion de leur véhicule suite à des tirs d'un contingent de la force Barkhane dans la région de Tombouctou. Le véhicule avait été jugé suspect et les occupants avaient refusé de se soumettre à un contrôle. L'armée française a ouvert une enquête interne.

Accord de paix au Mali : rapport trimestriel de l'Observateur Indépendant

Dans son [rapport](#) trimestriel (janvier à avril 2019), le Centre Carter déplore le manque de communication entre les parties de l'Accord et la population. Le rapport pointe également du doigt les retards dans les délais établis par les parties elles-mêmes, ainsi que le manque de consistance du gouvernement dans la mise en œuvre des engagements de l'Accord et le manque d'initiative de la CMA (Coordination des mouvements de l'Azawad).

Le rôle des femmes dans les processus de paix maliens

Le centre de recherche *Peace Research Institute Oslo* (PRIO) a publié un [rapport](#) sur la participation des femmes aux processus de paix et de réconciliation au Mali. Ce rapport, basé sur des entretiens conduits à Ségou, Mopti et Tombouctou en 2018, recommande la mise en place de structures permettant aux femmes de prendre part aux processus de paix à un niveau national. En effet, il apparaît dans cette étude que les femmes jouent un rôle capital dans la prévention et la gestion des conflits à une échelle locale, mais sont totalement absentes des mécanismes de mise en œuvre de l'Accord de paix au Mali.

3. Mouvements sociaux

Manifestations à Bamako contre les violences et l'insécurité

Le [5 avril](#), deux semaines après la tuerie d'Ogossagou, plus de 10 000 personnes se sont rassemblées dans la capitale malienne pour dénoncer la mauvaise gestion du pays par les autorités ainsi que la hausse de l'insécurité au centre du pays. La population avait été appelée à manifester par le président du HCIM, Mahmoud Dicko. Le [21 juin](#), entre 3 000 et 5 000 personnes ont de nouveau marché à Bamako pour protester contre l'augmentation des violences dans le centre du pays.

Le quartier général de la force conjointe du G5 Sahel, détruit en juin 2018 par une attaque terroriste, va déménager, de Sévaré à Bamako. La population de la capitale ne [voit pas](#) cette arrivée d'un bon œil, et estime que l'installation de ce QG est dangereuse pour la capitale, qui deviendrait la cible d'attaques terroristes. Les habitants du quartier de Badalabougou ont manifesté le 14 juin pour exprimer leur désaccord.

E. Niger

Rappel du dernier [monitoring](#)

- Limogeage du ministre des Finances
- Adoption d'un nouveau code électoral par le CNDP en l'absence de l'opposition
- Prolongation de l'état d'urgence dans les régions de Diffa et Tillabéri
- Grève des enseignants-chercheurs

1. Gouvernance et vie institutionnelle

Le nouveau code électoral adopté au Parlement sans l'opposition

Adopté en janvier dernier par le CNDP, le Conseil national de dialogue politique (voir le précédent [monitoring](#)), le nouveau code électoral a été [adopté](#) au Parlement le 24 juin. L'opposition, déjà absente en janvier, a à nouveau boycotté le vote, qualifiant la procédure de « mascarade » et dénonçant un code « non-consensuel » et favorable au PNDS, le parti de la majorité. L'opposition s'insurge en particulier contre l'article 8 du nouveau code, relatif à l'inéligibilité des candidats en termes de nombre d'années de condamnation empêchant directement le chef de file de l'opposition Hama Amadou¹⁵ de se présenter aux présidentielles de 2021. Le code électoral a été adopté par l'entière majorité des 133 députés de la majorité présents dans l'hémicycle.

Hama Amadou s'est [rendu](#) en Tunisie et au Ghana au cours du mois mai pour rencontrer ses militants. En exil depuis trois ans entre la France et le Bénin, le chef de l'opposition nigérienne n'a pas caché son ambition de se présenter aux élections présidentielles en 2021. Le PNDS a également [investi](#) son candidat pour la présidentielle : Mohamed Bazoum, ministre de l'Intérieur et fidèle parmi les fidèles du Président actuel Mahamadou Issoufou, a ainsi été désigné le 1^{er} avril.

Siège au Conseil de Sécurité des Nations Unies

Le 7 juin, le Niger a été [élu](#) membre non-permanent du Conseil de sécurité des Nations unies, avec 191 voix sur 193. Le pays représentera pendant deux ans le Groupe des États d'Afrique.

2. Sécurité

Terrorisme : la région de Diffa et l'Ouest, cibles privilégiées des attentats

Les forces armées nigériennes ainsi que les civils ont régulièrement été pris pour cible par les terroristes de Boko Haram dans la région de Diffa, dans le Sud-Est du Niger, proche de la frontière avec le Nigeria. Le Haut-Commissariat aux réfugiés (HCR) a [indiqué](#) en avril son inquiétude quant à la situation dans cette région qui connaît une vague de violence très alarmante depuis le début de l'année. Au mois de mars seulement, 88 civils ont été tués au cours d'attaques qui ont provoqué également le déplacement de 18 000 personnes. Depuis lors, on recense 25 000 personnes déplacées. Depuis 2015, près de 250 000 personnes sont en situation de déplacement dans cette partie du Niger. Les [enlèvements](#) contre rançon se sont également multipliés dans la région : pendant le seul mois de mai, une vingtaine de personnes ont été enlevées par des hommes armés dans la région de Diffa.

Plusieurs opérations anti-terroristes ont été menées dans la région par les forces nigériennes (FAN) ainsi que par la Force multinationale mixte (FMM). Du [2 au 3 juin](#), quatre terroristes s'appêtant à se faire exploser près d'un dépôt d'hydrocarbures à Diffa ont été abattus par les FAN tandis que deux autres terroristes ayant planifié une attaque contre une église ont également été arrêtés à Diffa. Le [2 juin](#), une opération menée par les forces nigériennes et nigérianes de la FMM a neutralisé 53 terroristes dans la région du lac Tchad.

15. Hama Amadou a été condamné en 2017 à une peine de prison d'un an pour son implication dans un trafic international de bébés.

L'Ouest du pays a également connu une augmentation de la violence. Le [20 avril](#), 5 soldats ont été tués dans l'explosion de leur véhicule. Le [3 mai](#), 6 civils ont perdu la vie suite au passage de leur véhicule sur une mine. Le [13 mai](#), une attaque contre la prison de haute sécurité de Koutoukalé où de nombreux djihadistes sont détenus a été repoussée par les forces de sécurité. Le [14 mai](#), une attaque revendiquée par l'État islamique dans le Grand Sahara (EIGS) à Tillabéri (Ouest du Niger, proche de la frontière malienne) a fait 28 victimes parmi les FAN. Une opération menée du [8 au 18 juin](#) par les forces françaises, américaines et nigériennes a tué 18 terroristes affiliés au groupe EIGS dans l'Ouest du pays. Le [19 juin](#), deux gendarmes ont été tués dans l'attaque d'un poste de gendarmerie à l'entrée de Niamey.

Médecins Sans Frontières (MSF) et les Nations unies ont annoncé respectivement les [5](#) et [8](#) mai la suspension de leurs activités dans la région de Tillabéri pour des raisons sécuritaires, [après le vol](#) dans la région de deux camions MSF et de deux véhicules humanitaires au camp de réfugiés de Tabarey Barey début mai. Un bureau de MSF dans la région de Diffa (Sud-Est) a également été attaqué le [26 avril](#).

Lutte contre le terrorisme : acquisition de matériel militaire

Les États-Unis ont [octroyé](#) une aide militaire d'une valeur de 21 millions de dollars au Niger dont une partie a déjà été livrée le 7 juin. Cette aide est majoritairement prévue pour les bataillons nigériens de la Force conjointe du G5 Sahel. Elle porte sur du matériel et des équipements militaires, dont des camions-citernes, des systèmes GPS, des véhicules blindés et du matériel de communication.

Le ministre nigérien de la Défense, Kalla Moutari, a [annoncé](#) que le pays allait se doter d'ici la fin de l'année de nouveaux avions de chasse. Ces avions seront utilisés dans la lutte contre le groupe terroriste Boko Haram. Le Président a déjà autorisé l'achat de ces avions, qui devraient être livrés au Niger entre fin 2019 et début 2020. Aucune information concernant le vendeur ni le montant alloué n'a été communiquée.

Visite du Premier ministre en Algérie

Le Premier ministre nigérien Brigi Rafini a effectué au mois de mai une [visite](#) de deux jours en Algérie, et rencontré le nouveau chef d'État Abdelkader Bensalah. Les deux hommes se sont accordés sur l'importance de la coopération entre leurs pays pour faire face aux défis sécuritaires au Sahel et en Libye. À la suite d'un entretien avec le ministre algérien de l'Intérieur, il a été décidé de tenir durant le deuxième semestre de 2019 une réunion du comité bilatéral algéro-nigérien, un organe [créé](#) en 1997 en vue de renforcer la coopération transfrontalière entre les deux pays.

3. Mouvements sociaux

Manifestations contre la présence militaire étrangère au Niger

Plus d'un millier de personnes ont [manifesté](#) le 25 mai à Niamey en protestation à la présence de bases militaires étrangères – particulièrement françaises et américaines – au Niger. Les manifestants ont dénoncé l'inertie des forces étrangères face à la menace terroriste sur le sol nigérien et ont exigé de la part du gouvernement un soutien financier plus conséquent aux forces armées nigériennes (FAN), victimes principales des attaques terroristes au Niger. La France possède une base militaire à l'aéroport de Niamey et une base à Madama dans le Nord du pays pour l'opération Barkhane, tandis que les Américains construisent une base aérienne à Agadez qui devra abriter les drones armés et autres aéronefs américains.

F. Sénégal

Rappel du dernier [monitoring](#) (janvier à mars 2019)

- Violences pré-électorales et scrutin du 24 février dans le calme
- Macky Sall réélu président dès le premier tour avec 58,26 % des voix (taux de participation de 66,24 %), l'opposition conteste cette réélection
- Inquiétudes face à la montée d'un islam plus radical dans les écoles coraniques
- Récurrence des violences sexuelles : le Comité de lutte contre les violences aux femmes interpelle l'État

1. Gouvernance et vie institutionnelle

Composition du nouveau gouvernement

La composition du nouveau gouvernement du Président Macky Sall a été rendue publique le [7 avril](#), 5 jours après l'investiture du Président sénégalais. Ce gouvernement compte 35 membres (contre 39 dans le gouvernement précédent) dont un quart de [femmes](#). 19 ministres ont été reconduits par Macky Sall, dont certains à leur propre poste, comme le ministre de l'Intérieur, Aly Ngouille Ndiaye. Plusieurs d'entre eux ont été reconduits à d'autres postes : les nouveaux ministres des Affaires Étrangères (Amadou Ba), des Forces Armées (Sidiki Kaba) et des Finances (Abdoulaye Daouda Diallo) avaient chacun un portefeuille important¹⁶ au sein du dernier gouvernement. Le ministère de la Justice a été confié à l'avocat [Malick Sall](#), tandis que l'ancien patron de la Senelec, [Mouhamadou Makhtar Cissé](#), s'est vu attribuer le portefeuille du Pétrole et des Énergies.

Révision constitutionnelle : suppression du poste de Premier ministre

Désireux de « réduire les goulots d'étranglement » et « d'accélérer les réformes », le Président Macky Sall a annoncé son intention d'effectuer une série de [changements](#) constitutionnels¹⁷, en particulier en [supprimant](#) le poste de Premier ministre. Le projet de loi portant révision de la Constitution a été adopté par le gouvernement le [17 avril](#), avant d'être transmis à l'Assemblée, qui l'a adopté¹⁸ le [4 mai](#). Les principales figures de la société civile et de l'opposition ont [dénoncé](#) dans un communiqué commun le manque de concertation et l'absence de cette réforme constitutionnelle au programme électoral du Président. L'opposition avait [déposé](#) une motion afin de faire reporter la session parlementaire qui devait adopter le texte, motion finalement rejetée par la majorité parlementaire. La loi a été promulguée le [14 mai](#), supprimant ainsi définitivement le poste de Premier ministre. L'ancien Premier ministre Mahammad Dionne est devenu secrétaire général de la Présidence. La suppression du poste de Premier ministre n'est pas [inédi](#)te au Sénégal : en 1963 et 1983, ce poste avait déjà été supprimé.

16. Amadou Ba était ministre de l'Économie et des Finances, Sidiki Kaba était ministre de la Justice et Abdoulaye Daouda Diallo était ministre des Transports.

17. [Entre autres](#), l'abolition du vote de confiance et de la motion de censure du Parlement à l'encontre du Président ainsi que l'impossibilité pour le Président de dissoudre l'Assemblée.

18. 124 députés ont voté pour, et 7 contre. Le Parlement sénégalais est contrôlé par la majorité présidentielle.

Rapport d'observation des élections : l'UE propose l'abandon du système de parrainage

Dans son [rapport final](#) sur les élections présidentielles sénégalaises de février dernier (voir précédent [monitoring](#)), la Mission d'observation de l'Union européenne [préconise](#) l'abandon du système de parrainage¹⁹ pour les élections locales de décembre 2019 et la mise en place d'une réflexion d'ensemble sur son application.

En réponse, le ministre de l'Intérieur reproche à l'UE d'avoir outrepassé ses prérogatives, tandis que les représentants de l'opposition déplorent la tardiveté de la mise en lumière de ces problématiques, qui auraient dû, selon eux, être abordées avant les élections présidentielles.

Prorogation de l'âge de la retraite des soldats : l'armée mécontente

Le 8 mai, le Président Macky Sall a pris deux décrets (qui seront mis en application au 1^{er} janvier 2020) relatifs l'un à l'harmonisation de l'âge de la retraite dans l'armée et l'autre aux conditions d'avancement dans la hiérarchie militaire. Le [premier décret](#) rallonge l'âge de la retraite du personnel militaire et paramilitaire d'une à trois années, en fonction du grade de la personne concernée. Le [second décret](#) modifie les conditions d'avancement dans la hiérarchie, prolongeant notamment le passage du grade de lieutenant au grade de colonel de 7 ans (passant ainsi de 13 à 20 ans). Plusieurs cadres de l'armée sénégalaise ont exprimé leur mécontentement face à ces mesures. Certains estiment qu'elles vont mettre un frein aux ambitions des jeunes officiers et par conséquent réduire l'attractivité d'une carrière à l'armée.

2. Sécurité

Rencontre Sénégal - Mauritanie pour la sécurisation des frontières

Au cours du mois d'avril, les forces de défense et de sécurité mauritaniennes et sénégalaises se sont [rencontrées](#) à Saint-Louis au Sénégal afin de discuter d'une stratégie commune pour la sécurisation des frontières communes entre les deux pays.

Casamance

Le 27 avril, Salif Sadio, l'un des chefs du Mouvement des forces démocratiques de Casamance (MFDC), a [déclaré](#) que les négociations de paix « piétinaient » entre le gouvernement et le mouvement indépendantiste. Il a également accusé le gouvernement sénégalais de ne montrer aucune volonté de respecter ses engagements et a menacé de reprendre les armes pour faire avancer les discussions. Pour le géographe Jean-Claude Marut, la rébellion de Casamance est affaiblie²⁰ mais est tout de même [capable](#) de mener des opérations symboliques.

3. Société civile

Droits de l'homme : Human Rights Watch dénonce les abus contre des enfants talibés

Dans son [rapport](#) intitulé « *Il y a une souffrance énorme : Graves abus contre des enfants talibés au Sénégal, 2017-2018* », l'ONG internationale *Human Rights Watch* (HRW) et la coalition d'organisations sénégalaises pour la défense des droits humains appelée Plateforme pour la promotion et la protection des droits humains (PPDH) dénoncent l'exploitation, la négligence et les abus dont sont victimes les enfants talibés. Pour rappel, les enfants talibés sont des enfants pensionnaires d'écoles coraniques, aussi appelées *daaras*. Selon ce rapport, plus de 100 000 d'entre eux seraient obligés par leur maître coranique de mendier pour rapporter de l'argent ou de la nourriture, sous peine d'être battus.

19. En avril 2018, un projet de loi, très controversé par l'opposition, avait introduit le système de parrainage fixant un nombre minimum de [signatures](#) d'électeurs (c'est-à-dire des parrainages citoyens), pour pouvoir se présenter aux scrutins. Voir [Monitoring avril-juin 2018](#).

20. Selon Marut, le rapport de force entre le MFDC et l'État sénégalais a évolué en défaveur du MFDC, qui est rongé par les divisions internes et a perdu la base de repli et de ravitaillement que constituait la Gambie lors de la chute de Yahya Jammeh.

HRW et PPDH ont interpellé le Président Macky Sall, déclarant qu'il devrait profiter de son second mandat pour prendre des mesures concrètes et assurer la protection de ces enfants.

Violences faites aux femmes : la population se mobilise

Après une vague d'agressions sexuelles et de violences contre les femmes, la population sénégalaise s'est [mobilisée](#) le 25 mai sur la place de la Nation à Dakar pour exiger une réaction des autorités politiques. Le Président a entendu ces appels et a [annoncé](#) avoir demandé à son ministre de la Justice Malick Sall de préparer un projet de loi criminalisant le viol et la pédophilie au Sénégal.

4. Gestion des ressources naturelles

Attribution de contrats pétroliers et gaziers : le frère du Président accusé de corruption par la BBC

Le 3 juin, un [documentaire](#) de la BBC a mis en lumière une affaire de corruption impliquant le frère du Président, Aliou Sall, président de la Caisse des dépôts et consignations (CDC)²¹ et maire de la ville côtière de Guédiawaye (au nord de Dakar). Frank Timis, un homme d'affaires roumano-australien, aurait [effectué](#) en 2014 un versement secret de 250 000 dollars à une société fondée par Aliou Sall et dirigée par son oncle dans le cadre d'une affaire d'attribution de contrats pétroliers et gaziers. Aliou Sall était à l'époque président de la filiale sénégalaise du groupe Petro-Tim, dont Frank Timis a acquis en 2014 la totalité des contrats de recherche et de production. Aliou Sall a [démenti](#) toute corruption et évoque « un paiement imaginaire ». Il a néanmoins [démissionné](#) de son poste de président de la CDC le 24 juin, dénonçant un complot visant à atteindre son frère. Le président a, lui, [parlé](#) d'une « tentative de déstabilisation » et d'un « reportage manifestement tendancieux ».

21. Il a été nommé à ce poste par son frère Macky Sall en 2017 (voir [monitoring](#) juillet-septembre 2017)

II – THÉMATIQUES ET INITIATIVES SOUS-RÉGIONALES

1. Sommet de la CEDEAO : un nom pour la monnaie unique

Un sommet des chefs d'État et de gouvernement de la Communauté économique des États d'Afrique de l'Ouest (CEDEAO), dont le nigérien Mahamadou Issoufou a pris la [présidence](#) pour un an, s'est tenu le [29 juin](#) à Abuja au Nigeria. Les représentants des pays membres se sont mis d'accord sur l'appellation officielle de la monnaie unique de la CEDEAO : l'Eco. Le nom et la mise en exercice de cette monnaie unique dès 2020 avaient déjà été évoqués lors d'une réunion des ministres des Finances des États membres de la CEDEAO à Abidjan le [18 juin](#). Huit des quinze pays membres de la CEDEAO utilisent actuellement le franc CFA, dont l'existence est remise en question (voir [monitoring précédent](#)). Certains économistes [estiment](#) que cette monnaie unique serait bénéfique pour ces pays actuellement sous le régime du franc CFA, mais que ses avantages resteraient limités au vu de la faiblesse du commerce intra-CEDEAO.

2. Migrations et démographie

Le 19 juin, l'Agence des Nations unies pour les Réfugiés (HCR) a [publié](#) son rapport annuel sur le nombre de personnes déracinées dans le monde. À la fin de l'année 2018, 70,8 millions de personnes étaient déracinées, soit 2,3 millions de personnes en plus qu'en 2017 et le plus haut taux jamais enregistré depuis la création du HCR en 1950. Sur ces 70,8 millions de déplacés, 13,6 millions l'ont été à cause de guerres ou de persécutions. Durant les cinq premiers mois de l'année, plus 1 200 civils ont été tués au Mali, au Burkina et au Niger, [rapporte](#) le Bureau de la Coordination des Affaires humanitaires de l'ONU (OCHA). Au mois de mai 2019, on totalise 170 000 personnes [déplacées](#) au Burkina Faso (soit trois fois plus qu'en janvier 2019). Au Niger, 70 000 personnes ont été [déracinées](#) depuis janvier uniquement dans les régions de Diffa, Tillabéri, Maradi et Tahoua. Au Mali, on [comptabilise](#) plus de 106 000 déplacés internes depuis le début de l'année.

Lors d'une réunion des membres du Conseil de Sécurité de l'ONU au mois de juin, le chef du HCR Filippo Grandi a décrit l'Afrique comme un « leader humanitaire » dans la gestion des réfugiés et [a déclaré](#) que le reste du monde ne devait pas prendre pour acquis la générosité des pays africains envers les réfugiés.

Le nombre de déplacés en Afrique subsaharienne risque d'augmenter dans les années à venir, à cause notamment de l'augmentation de la population. Dans un [rapport](#) intitulé « Perspectives de la population dans le monde », l'ONU prévoit un doublement de la population en Afrique subsaharienne d'ici 2050, passant d'1,6 milliard de personnes en 2019 à 2,12 milliards en 2050. L'ONG *Save The Children* a également publié son [rapport](#) annuel mondial sur l'enfance. Il en est ressorti que 280 millions d'enfants de plus qu'il y a vingt ans grandissent avec un accès à l'éducation, en bonne santé et sans être exposés à d'extrêmes violences. Cette amélioration a été perçue partout dans le monde, également en Afrique, mais il apparaît que les dix pays les moins bien classés par l'organisation sont tous d'Afrique subsaharienne. Sur 176 pays, le Sénégal est 132^e, la Côte d'Ivoire 153^e, le Burkina Faso est 167^e, la Guinée 169^e, le Mali 173^e et le Niger 176^e.

L'augmentation de la population va également poser certains défis au continent africain, dont celui de l'urbanisation. Alors que [d'ici 2090](#), un citoyen africain sur trois pourrait être exposé à des températures extrêmes, les villes africaines vont accueillir les deux tiers de la croissance démographique prévue d'ici trente ans, [selon](#) Laurent Bossard, le directeur du Club du Sahel et de l'Afrique de l'Ouest. Or, elles ne sont pas actuellement adaptées à une telle croissance. La population rurale va également augmenter de 70 % d'ici 2050 en Afrique subsaharienne, alors que la tendance est à la baisse dans le reste du monde. Le Fonds international de développement agricole (FIDA) a [tiré](#) la sonnette d'alarme à ce sujet, redoutant que toute une génération de jeunes ruraux ne soit « perdue » si les bailleurs de fonds et les gouvernements concernés n'investissent pas dans des infrastructures et des politiques agricoles et agroalimentaires.

L'Union européenne a [annoncé](#) une aide de 152 millions d'euros afin de porter secours aux personnes qui se trouvent dans une situation de besoin humanitaire au Sahel.

3. Conséquences du réchauffement climatique en Afrique

Le secrétaire exécutif de la Convention des Nations unies sur la lutte contre la désertification, le Mauritanien Ibrahim Thiaw, a [déclaré](#) à l'occasion de la journée mondiale de la lutte contre la désertification et la sécheresse que la dégradation des terres est un enjeu fondamental pour l'humanité, et qu'il était urgent de modifier nos modèles de production et de consommation. Du 19 au 22 juin s'est tenu à Ouagadougou le 4^e [sommet](#) Désertif'Actions, un sommet regroupant des acteurs de la société civile engagés dans la lutte contre la désertification. Ce phénomène, qui risque de s'aggraver avec le réchauffement climatique, affecte déjà 74 % des terres africaines. Selon la présidente du SPONG, une des ONG organisatrices de l'évènement, le Burkina Faso a observé, sur une période de onze ans, la dégradation de 5,16 millions d'hectares à cause de la désertification, soit 19 % de la surface totale de son territoire. Ce sommet, organisé pour la première fois en Afrique, avait pour objectif de définir une stratégie commune en vue de la COP 14 sur la lutte contre la désertification qui se tiendra en septembre 2019 en Inde. Il a regroupé 370 participants provenant d'une quarantaine de pays.

En mai, le Secrétaire général des Nations unies a [appelé](#) à un bond en avant dans le financement du développement et de la lutte contre le changement climatique en Afrique et s'est engagé à continuer de collaborer étroitement avec l'Union africaine afin de résoudre les problèmes de paix et de sécurité ainsi que les défis posés par le réchauffement climatique sur le continent.

Le directeur technique de la Coordination nationale des usagers des ressources naturelles du fleuve Niger au Mali a [rappelé](#) au mois de mai l'importance capitale de ce fleuve pour les populations maliennes (le bassin du Niger fait vivre 85 % de la population du pays). Il a également évoqué les lourdes menaces qui pèsent sur ce cours d'eau avec des activités telles que l'orpillage et le rejet de déchets industriels dans l'eau du fleuve.

4. Croissance économique

Dans son rapport d'avril 2019, le Fonds monétaire international (FMI) s'est [inquiété](#) des perspectives de croissance économique en Afrique subsaharienne et a dégagé deux tendances : les pays pauvres en ressources naturelles devraient connaître une augmentation de 5 % de leur croissance alors que les pays riches en ressources naturelles devraient rencontrer une croissance plus lente. Le FMI a ajouté que les conflits en Afrique subsaharienne provoquent une diminution constante et importante du PIB par habitant et ont des conséquences irréversibles sur les pays voisins. L'organisation financière préconise alors de réduire les pertes en capital humain et physique, en préservant particulièrement les dépenses sociales et de développement.

5. Droits des femmes

Alors que le directeur régional du Fonds des Nations unies pour la Population pour l'Afrique de l'Ouest et du Centre [recommande](#) de réduire le nombre de mariages précoces afin de limiter la violence terroriste et communautaire au Sahel, un [sommet](#) africain sur les mutilations génitales féminines et les mariages d'enfants s'est tenu pour la première fois au mois de juin à Dakar. L'objectif de ce sommet, organisé par la société civile, était de sensibiliser la population africaine à ces sujets et de jeter des ponts vers le reste du monde.

Par ailleurs, il a été décidé lors d'un atelier²² régional à Dakar début mai qu'une plateforme francophone de suivi du Protocole de Maputo serait mis en place. Pour rappel, le Protocole de Maputo est un accord juridique international relatif aux droits des femmes et adopté par l'Union africaine en 2005. Il n'est pour l'instant pas effectif dans sa mise en œuvre. Cette plateforme devrait permettre d'interpeller des pays non-performants dans l'espace CEDEAO.

22. Cet atelier a rassemblé des acteurs étatiques, des acteurs communautaires, des mouvements de défense des droits des femmes, des parlementaires, des organisations de la société civile ainsi que la première promotion sénégalaise de femmes gendarmes.

III – TERRORISME ET CRIMINALITÉ TRANSFRONTALIÈRE

A. Coopération antiterroriste au Sahel

1. Force G5 Sahel (FC-G5S)

La chancelière allemande Angela Merkel a effectué une tournée en Afrique de l’Ouest (Burkina Faso, Mali et Niger) début mai, durant laquelle elle a participé à un sommet extraordinaire du G5 Sahel à Ouagadougou. À l’issue de ce sommet, au cours duquel les pays du G5 Sahel ont exprimé leur [inquiétude](#) quant à la crise libyenne, Merkel a [appelé](#) à soutenir la lutte contre le djihadisme qui ne relève pas uniquement de la responsabilité des pays concernés mais également de l’Europe..

Les ministres de la Défense et des Affaires étrangères des pays membres du G5 Sahel et leurs homologues européens se sont [rencontrés](#) à Bruxelles le 14 mai. Les deux parties se sont inquiétées de la détérioration rapide de la sécurité au Sahel alors même que l’investissement de l’Union européenne et d’autres organisations internationales ne fait qu’augmenter, a déploré la Haute Représentante de l’UE, Federica Mogherini.

Dans un [rapport](#) présenté au Conseil de Sécurité au début du mois de mai, le Secrétaire général des Nations unies a exprimé sa profonde préoccupation quant à la détérioration de la situation sécuritaire au Sahel, et a appelé au soutien de la Force conjointe qui ne peut, selon lui, sécuriser le Sahel seule.

Le ministre burkinabè des Affaires étrangères, Alpha Barry, qui s’est exprimé au Conseil de sécurité le 16 mai au nom du G5 Sahel, a par ailleurs [appelé](#) à la création d’une coalition internationale pour le Sahel et a demandé que la situation sécuritaire en Afrique de l’Ouest soit traitée avec la même détermination que celle qui a prévalu en Irak et en Afghanistan. La Sous-Secrétaire générale de l’ONU pour l’Afrique a pour sa part [plaidé](#) pour une pleine opérationnalisation de la Force conjointe, alors que le 16 mai les États-Unis [se sont opposés à](#) la future proposition française²³ de conférer un mandat onusien à la Force.

Le 16 mai à Lyon en France, le secrétaire permanent du G5 Sahel et le secrétaire général d’Interpol ont [signé](#) un accord de coopération visant à faciliter l’échange d’informations et d’expertise dans la lutte contre le terrorisme et le crime transfrontalier.

Du 29 avril au 3 mai, 22 éléments de la Force Conjointe ont été [formés](#) par la MINUSMA à Bamako aux évacuations médicales et à la coordination des évacuations de patients par aéronefs.

Financement de la FC-G5S

Le président burkinabè Roch Marc Christian Kaboré a annoncé lors de sa visite à Abu Dhabi en avril que les Émirats arabes unis allaient procéder à un [don](#) de 30 millions de dollars à la Force conjointe du G5 Sahel.

Durant son sommet à La Mecque le 31 mai, l’Organisation de la coopération islamique (OCI), dont sont membres le Burkina Faso, la Côte d’Ivoire, la Guinée, le Mali, le Niger, le Sénégal, la Mauritanie et le Tchad, a [réaffirmé](#) sa volonté de s’engager pour le G5 Sahel. Le ministre burkinabè des Affaires étrangères Alpha Barry a également rappelé que plusieurs États membres de l’OCI, comme la Turquie, l’Arabie saoudite et les Emirats arabes unis, participaient déjà au financement de la Force conjointe.

Le Groupe de la Banque islamique pour le développement (BID) a [annoncé](#) lors de sa 44^e réunion début avril à Marrakech un don à hauteur de 323 millions de dollars au G5 Sahel pour le financement d’infrastructures routières dans les cinq pays membres.

23. L’ambassadeur français à l’ONU a déclaré qu’il porterait cette proposition devant le Conseil de Sécurité dès que la Force aurait montré ses premiers résultats.

B. Trafics et activités illégales

1. La piraterie dans le golfe de Guinée

Selon le [rapport](#) du Bureau Maritime International : 43% des 77 incidents rapportés de janvier à juin 2019 ont eu lieu dans le Golfe de Guinée (dont 21 uniquement au Nigeria), et 73 % des kidnappings mondiaux sont attribués à cette région. 27 membres d'équipages ont été kidnappés dans les eaux ouest-africaines durant le premier semestre de l'année, soit deux de plus que l'année passée à la même période. La Côte d'Ivoire et la Guinée n'ont rapporté qu'une seule incidence d'abordage chacune.

2. Trafics et contrebande

Interpol a [annoncé](#) que 216 victimes de trafic d'êtres humains, dont 157 mineurs, ont été secourues lors de l'opération « Epervier II » menée au début du mois d'avril au Bénin et au Nigeria. Les victimes étaient originaires du Burkina Faso, du Bénin, du Niger, du Nigeria et du Togo. Cette opération a également permis l'arrestation de 47 trafiquants présumés.

Un [article](#) de *Reuters* pointe les Émirats arabes unis comme une plaque tournante de la contrebande d'or en Afrique. En effet, d'importantes quantités d'or sont importées tous les ans d'Afrique vers les Émirats, avant d'être acheminés vers les consommateurs européens ou américains. En 2016, les Émirats arabes unis avaient importés plus de 15,1 milliards de dollars d'or africain, soit plus que n'importe quel autre pays. En 2006, ce montant n'atteignait pas les 1,5 milliard. Une grande partie de ces importations ne sont pas enregistrées dans les comptes d'exportations des États africains, ce qui signifie qu'aucune taxe n'a été versée aux pays producteurs.

3. Lutte contre la drogue

Du 15 au 17 mai s'est tenu à Bamako le [lancement](#) au Mali du « Réseau d'épidémiologie de l'Afrique de l'Ouest sur la consommation de drogue » (WENDU). WENDU est un système de collecte de données sur la consommation de drogue, financé par la CEDEAO et l'Union européenne, et déjà installé dans 8 pays ouest-africains. L'objectif à long terme est de mettre en place WENDU dans tous les pays membres de la CEDEAO. Au Mali, 24 tonnes de cannabis ont été saisies entre 2015 et 2017.

Pour aller plus loin

Rapports institutionnels

- Mission d'observation électorale de l'Union Européenne, « [Rapport final Sénégal 2019](#) », 2019.
- FMI, « [Perspectives économiques régionales pour l'Afrique subsaharienne : reprise dans un contexte de grande incertitude](#) », avril 2019.
- ONU, « [Rapport de la mission du Conseil de Sécurité en Côte d'Ivoire et en Guinée-Bissau](#) », 10 avril 2019.
- ONU, « [Rapport du Secrétaire général sur la Force conjointe du Groupe de cinq pays au Sahel](#) », 6 mai 2019.
- ONU, « [Rapport du Secrétaire général sur la situation au Mali](#) », 31 mai 2019.

Rapports de la société civile

- Peace Research Institute Oslo, « [Participation des femmes aux processus de paix et de réconciliation au Mali : Points de vue des citoyennes et des citoyens de Ségou, Mopti et Tombouctou](#) », Jenny Lorentzen, Nana Alassane Toure & Bassirou Gaye, 2019.
- Tana Forum, « [State of Peace and Security in Africa in 2019](#) », 2019.
- Centre Carter, « [Observations sur la mise en œuvre de l'Accord pour la paix et la réconciliation au Mali, issu du processus d'Alger](#) », avril 2019.
- European Union Institute for Security Studies, « [Iceberg Ahead ! Rethinking conflict prevention](#) », Giovanni Faleg & Florence Gaub, avril 2019.
- GSMA, « [The Mobile Economy West Africa 2019](#) », avril 2019.
- Reporters Sans Frontières, « [Classement mondial de la liberté de la presse 2019 : la mécanique de la peur](#) », avril 2019.
- European Union Institute for Security Studies, « [Comment stopper le déferlement de violences dans le centre du Mali ?](#) », Boukary Sangaré, 2 avril 2019.
- Internal Displacement Monitoring Centre of the Norwegian Refugee Council, « [Global Report on Internal Displacement 2019](#) », mai 2019.
- Save the Children, « [Rapport sur l'enfance dans le monde 2019 : Agir dès aujourd'hui pour des vies meilleures](#) », mai 2019.
- The Sahel and West Africa Club Secretariat, « [Annual Report 2018](#) », mai 2019.
- Egmont Royal Institute for International Relations, « [Belgian Special Forces in the Sahel : A Minimal Footprint with Maximal Output](#) », Nina Wilén, 14 mai 2019.
- International Crisis Group, « [Returning from the Land of Jihad : The Fate of Women Associated with Boko Haram](#) », 21 mai 2019.
- Effectiveness of Peace Operations Network (Norwegian Institute of International Affairs), « [Assessing the Effectiveness of the United Nations Mission in Mali / MINUSMA](#) », 27 mai 2019.
- International Crisis Group, « [Speaking with the Bad Guys : Towards Dialogue with Central Mali's Jihadists](#) », 28 mai 2019.
- ACLED, « [A Vicious Cycle : The Reactionary Nature of Militant Attacks in Burkina Faso and Mali](#) », 31 mai 2019.
- Human Rights Watch, « [Il y a une souffrance énorme : Graves abus contre des enfants talibés au Sénégal, 2017-2018](#) », juin 2019.
- Vision of Humanity, « [2019 Global Peace Index](#) », juin 2019.
- Médiapart, « [Au Niger, le départ annoncé du géant français du nucléaire fait craindre le pire](#) », Rémi Carayol, 9 juin 2019.
- Human Rights Watch, « [Guinée : des expulsions forcées draconiennes](#) », 18 juin 2019.

L'auteure

Ce monitoring trimestriel a été réalisé par **Noémie Ledure**, assistante chercheure au GRIP, sous la direction de Claire Kupper, chargée de recherche dans la section « Conflits, sécurité et gouvernance en Afrique ».